

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE D ESTILLAC**

Numéro SIRET : 21470091600015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGEN MUNICIPALE

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
**voté par nature**

**BUDGET COMMUNE D ESTILLAC**

**ANNEE 2023**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget II. Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III. Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	X

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td>4</td><td>7</td><td>0</td><td>9</td><td>1</td></tr> </table> <p style="margin-top: 5px;">COMMUNE D ESTILLAC</p> <p style="margin-top: 5px;">BP 2023</p>						4	7	0	9	1	BUDGET PRIMITIF
					4	7	0	9	1		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		2 230
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)		30
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		
AGGLOMERATION D'AGEN		

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 285 137,00	3 285 137,00	1 453,60	895,56

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	865,05	724,00
2	Produits des impositions directes/population	570,94	397,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	993,78	896,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	497,19	292,00
5	Encours de dette/population	771,84	720,00
6	DGF/population	10,11	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4990	0,5000
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8775	0,8920
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5002	0,3260
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7766	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	3 891 904,07	2 656 143,00

+ + +

R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		1 235 761,07

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	3 891 904,07	3 891 904,07
--	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	2 187 191,63	3 907 469,64

+ + +

R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	4 162 963,94	1 868 256,10
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>		574 429,83

= = =

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	6 350 155,57	6 350 155,57
---	--------------	--------------

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	10 242 059,64	10 242 059,64
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	670 991,00		938 741,24	938 741,24	938 741,24
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 108 019,00		1 526 160,00	1 526 160,00	1 526 160,00
014	Atténuations de produits	2 000,00				
65	Autres charges de gestion courante	225 865,96		274 130,00	274 130,00	274 130,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 006 875,96</b>	<b>0,00</b>	<b>2 739 031,24</b>	<b>2 739 031,24</b>	<b>2 739 031,24</b>
66	Charges financières	71 116,73		88 058,49	88 058,49	88 058,49
67	Charges exceptionnelles	212 015,22		5 500,00	5 500,00	5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	148 827,04		7 606,71	7 606,71	7 606,71
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>2 438 834,95</b>	<b>0,00</b>	<b>2 840 196,44</b>	<b>2 840 196,44</b>	<b>2 840 196,44</b>
023	Virement à la section d'investissement (	2 234 434,57		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	60 650,00		51 707,63	51 707,63	51 707,63
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>2 295 084,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 733 919,52</b>	<b>0,00</b>	<b>3 891 904,07</b>	<b>3 891 904,07</b>	<b>3 891 904,07</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 891 904,07
---	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	86 500,00		112 950,00	112 950,00	112 950,00
73	Impôts et taxes	1 292 616,00		1 274 753,00	1 274 753,00	1 274 753,00
74	Dotations, subventions et participations	935 734,00		1 127 750,00	1 127 750,00	1 127 750,00
75	Autres produits de gestion courante	71 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 425 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 615 453,00</b>	<b>2 615 453,00</b>	<b>2 615 453,00</b>
76	Produits financiers	30,00				
77	Produits exceptionnels	33 000,00		20 690,00	20 690,00	20 690,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>2 458 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 636 143,00</b>	<b>2 636 143,00</b>	<b>2 636 143,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)			20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 458 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 656 143,00</b>	<b>2 656 143,00</b>	<b>2 656 143,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 235 761,07
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 891 904,07
---	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	1 031 707,63
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3	

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	314 000,00		95 500,00	95 500,00	95 500,00
204	Subventions d'équipement versées	75 695,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 112 261,21	377 700,40	1 153 232,36	1 153 232,36	1 530 932,76
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 933 760,00	3 785 263,54	135 000,00	135 000,00	3 920 263,54
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>7 435 716,21</b>	<b>4 162 963,94</b>	<b>1 669 732,36</b>	<b>1 669 732,36</b>	<b>5 832 696,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	143 223,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	144 965,81		195 898,91	195 898,91	195 898,91
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	23 850,00		14 560,36	14 560,36	14 560,36
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>312 038,81</b>	<b>0,00</b>	<b>285 459,27</b>	<b>285 459,27</b>	<b>285 459,27</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	171 390,00		212 000,00	212 000,00	212 000,00
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>7 919 145,02</b>	<b>4 162 963,94</b>	<b>2 167 191,63</b>	<b>2 167 191,63</b>	<b>6 330 155,57</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections			20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales	159 909,16				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>159 909,16</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 079 054,18</b>	<b>4 162 963,94</b>	<b>2 187 191,63</b>	<b>2 187 191,63</b>	<b>6 350 155,57</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTEPRISE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 6 350 155,57

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	1 336 332,12	668 256,10	45 591,00	45 591,00	713 847,10
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	3 000 695,00	1 200 000,00			1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			100 153,00	100 153,00	100 153,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 337 027,12</b>	<b>1 868 256,10</b>	<b>145 744,00</b>	<b>145 744,00</b>	<b>2 014 000,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	778 421,65		497 280,00	497 280,00	497 280,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	342 312,53		1 720 278,01	1 720 278,01	1 720 278,01
138	Autres subv. d'investissement non transférables	150 000,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus			460,00	460,00	460,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations		280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 270 734,18</b>	<b>0,00</b>	<b>2 498 018,01</b>	<b>2 498 018,01</b>	<b>2 498 018,01</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	171 390,00		212 000,00	212 000,00	212 000,00
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>5 779 151,30</b>	<b>1 868 256,10</b>	<b>2 855 762,01</b>	<b>2 855 762,01</b>	<b>4 724 018,11</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	2 234 434,57		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	60 650,00		51 707,63	51 707,63	51 707,63
041	Opérations patrimoniales	159 909,16				
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>2 454 993,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 234 145,03</b>	<b>1 868 256,10</b>	<b>3 907 469,64</b>	<b>3 907 469,64</b>	<b>5 775 725,74</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTEPRISE + 574 429,83

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 6 350 155,57

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)
--

1 031 707,63

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	938 741,24		938 741,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 526 160,00		1 526 160,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	274 130,00		274 130,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	88 058,49		88 058,49
67	Charges exceptionnelles	5 500,00		5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		51 707,63	51 707,63
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	7 606,71		7 606,71
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 840 196,44</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>3 891 904,07</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 891 904,07</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 000,00		75 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	195 898,91		195 898,91
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 500,00		95 500,00
204	Subventions d'équipement versées	286 000,00		286 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 530 932,76	20 000,00	1 550 932,76
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	3 920 263,54		3 920 263,54
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	212 000,00		212 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	14 560,36		14 560,36
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>6 330 155,57</b>	<b>20 000,00</b>	<b>6 350 155,57</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 350 155,57</b>
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	112 950,00		112 950,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 274 753,00		1 274 753,00
74	Dotations, subventions et participations	1 127 750,00		1 127 750,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00		70 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	20 690,00		20 690,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 636 143,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>2 656 143,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 235 761,07</b>
=	

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 891 904,07</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	497 280,00		497 280,00
13	Subventions d'investissement reçues	713 847,10		713 847,10
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 200 460,00		1 200 460,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	100 153,00		100 153,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	212 000,00		212 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 000 000,00	1 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00		280 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>3 003 740,10</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>4 055 447,73</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>574 429,83</b>
=	

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>1 720 278,01</b>
=	

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 350 155,57</b>
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>670 991,00</b>	<b>938 741,24</b>	<b>938 741,24</b>
60611	Eau et assainissement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	85 000,00	95 000,00	95 000,00
60621	Combustibles	4 300,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	5 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentations	55 000,00	73 250,00	73 250,00
60624	Produits de traitement		1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 000,00	6 000,00	6 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	21 860,00	21 860,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	70 000,00	70 000,00
60633	Fournitures de voirie		6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	4 600,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	3 000,00	3 483,00	3 483,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	9 065,00	9 065,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	8 600,00	13 220,00	13 220,00
6135	Locations mobilières	18 600,00	21 258,12	21 258,12
61521	Terrains	70 682,00	92 000,00	92 000,00
615221	Bâtiments publics	55 860,00	70 000,00	70 000,00
615228	Autres bâtiments	10 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Voiries	46 960,00	70 000,00	70 000,00
615232	Réseaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	16 000,00	19 453,00	19 453,00
6161	Multirisques	10 696,00	8 100,00	8 100,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio		40 000,00	40 000,00
6168	Autres	7 328,00	7 200,00	7 200,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 280,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 450,00	7 000,00	7 000,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 500,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	2 660,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	300,00	13 800,00	13 800,00
6247	Transports collectifs	10 045,00	11 100,00	11 100,00
6251	Voyages et déplacements		500,00	500,00
6256	Missions	500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	130,00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	42 700,00	42 700,00
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	4 000,00	4 000,00
62876	Au GFP de rattachement	4 100,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres services extérieurs	6 300,00	19 452,12	19 452,12

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
63512	Taxes foncières	8 500,00	11 000,00	11 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 108 019,00</b>	<b>1 526 160,00</b>	<b>1 526 160,00</b>
6218	Autres personnel extérieur	22 000,00	15 000,00	15 000,00
6331	Versement mobilité	3 800,00	6 600,00	6 600,00
6332	Cotisations versées au FNAL	600,00	700,00	700,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	13 500,00	26 000,00	26 000,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	549 749,00	620 000,00	620 000,00
6413	Personnel non titulaire	171 170,00	400 000,00	400 000,00
6415	Indemnité inflation		3 500,00	3 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	133 400,00	205 000,00	205 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	158 700,00	170 000,00	170 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 700,00	16 000,00	16 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	35 000,00	35 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	4 000,00	7 500,00	7 500,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	4 100,00	5 000,00	5 000,00
64731	Versées directement		7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	860,00	860,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>2 000,00</b>		
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	2 000,00		
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>225 865,96</b>	<b>274 130,00</b>	<b>274 130,00</b>
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	6 500,00	6 530,00	6 530,00
6518	Autres	500,00	5 500,00	5 500,00
6531	Indemnités	70 500,00	72 500,00	72 500,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron		1 000,00	1 000,00
6535	Formation	3 000,00	1 500,00	1 500,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	50,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	177,96	500,00	500,00
65548	Autres contributions	500,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 200,00	6 000,00	6 000,00
657348	Autres communes	30 000,00	65 000,00	65 000,00
657362	CCAS	3 000,00	5 000,00	5 000,00
657363	A caractère administratif	80 000,00	76 000,00	76 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	28 638,00	30 000,00	30 000,00
65888	Autres	800,00	3 000,00	3 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>2 006 875,96</b>	<b>2 739 031,24</b>	<b>2 739 031,24</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>71 116,73</b>	<b>88 058,49</b>	<b>88 058,49</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 116,73	88 058,49	88 058,49
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>212 015,22</b>	<b>5 500,00</b>	<b>5 500,00</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché		1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	336,07	1 000,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	208 679,15		
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>148 827,04</b>	<b>7 606,71</b>	<b>7 606,71</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 438 834,95</b>	<b>2 840 196,44</b>	<b>2 840 196,44</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 234 434,57	1 000 000,00	1 000 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre se</i>	60 650,00	51 707,63	51 707,63
6811	<i>Dot.aux amort.des immo.incorporelles &amp; co</i>	56 490,00	47 558,39	47 558,39
6812	<i>Dot.aux amort.charges de fonctionnement à</i>	4 160,00	4 149,24	4 149,24
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 295 084,57</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 295 084,57</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>4 733 919,52</b>	<b>3 891 904,07</b>	<b>3 891 904,07</b>
+				
RESTES A REALISER N-1				<b>0,00</b>
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>3 891 904,07</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	40 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>86 500,00</b>	<b>112 950,00</b>	<b>112 950,00</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 000,00	600,00	600,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	3 000,00	8 500,00	8 500,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	500,00	150,00	150,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	70 000,00	88 700,00	88 700,00
70876	par le GFP de rattachement	11 000,00	12 000,00	12 000,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 292 616,00</b>	<b>1 274 753,00</b>	<b>1 274 753,00</b>
73111	Impôts directs locaux	557 226,00	547 821,00	547 821,00
73211	Attribution de compensation	580 000,00	554 042,00	554 042,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	20 000,00	31 000,00	31 000,00
73221	FNGIR	79 090,00	79 090,00	79 090,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	19 000,00	20 000,00	20 000,00
7336	Droits de place	2 000,00	2 500,00	2 500,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	300,00	300,00	300,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	35 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>935 734,00</b>	<b>1 127 750,00</b>	<b>1 127 750,00</b>
7411	Dotation forfaitaire		7 382,00	7 382,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 927,00	28 601,00	28 601,00
744	FCTVA	6 000,00	12 762,00	12 762,00
74718	Autres	800,00	41 000,00	41 000,00
74748	Autres communes		3 150,00	3 150,00
74751	GFP de rattachement	2 500,00	1 500,00	1 500,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de	39 798,00	39 798,00	39 798,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.		993 557,00	993 557,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	862 709,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>71 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	71 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>2 425 850,00</b>	<b>2 615 453,00</b>	<b>2 615 453,00</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>30,00</b>		
761	Produits de participations	30,00		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>33 000,00</b>	<b>20 690,00</b>	<b>20 690,00</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	25 000,00	17 460,00	17 460,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu		2 900,00	2 900,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 000,00	330,00	330,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 458 880,00</b>	<b>2 636 143,00</b>	<b>2 636 143,00</b>
<b>= a + b + c + d</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles		20 000,00	20 000,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 458 880,00</b>	<b>2 656 143,00</b>	<b>2 656 143,00</b>
<b>= RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>				

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>		<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			1 235 761,07
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>3 891 904,07</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	<b>Stocks</b>			
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors op)</b>	<b>314 000,00</b>	<b>95 500,00</b>	<b>95 500,00</b>
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c		12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	67 500,00	67 500,00
2051	Concessions et droits similaires	14 000,00	16 000,00	16 000,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (ho)</b>	<b>75 695,00</b>	<b>286 000,00</b>	<b>286 000,00</b>
204114	Voirie	60 695,00	270 000,00	270 000,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	15 000,00		
2041512	Bâtiments et installations		16 000,00	16 000,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opér)</b>	<b>2 112 261,21</b>	<b>1 153 232,36</b>	<b>1 153 232,36</b>
2111	Terrains nus	89 250,00	450 000,00	450 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		11 000,00	11 000,00
2115	Terrains bâties	162 000,00		
2116	Cimetières		15 000,00	15 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	49 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	215 071,21	6 192,36	6 192,36
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d		14 000,00	14 000,00
2151	Réseaux de voirie	90 600,00	61 000,00	61 000,00
2152	Installations de voirie	1 438 000,00	403 500,00	403 500,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	30 000,00	17 000,00	17 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage technique	3 000,00	38 000,00	38 000,00
2182	Matériel de transport		39 000,00	39 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 540,00	20 080,00	20 080,00
2184	Mobilier	10 300,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		67 460,00	67 460,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
23	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>	<b>4 933 760,00</b>	<b>135 000,00</b>	<b>135 000,00</b>
2313	Constructions	4 933 760,00	135 000,00	135 000,00
	<b>Op. Eq. n°122 DECI ACQUISITION TERRA</b>	<b>30 000,00</b>		
	<b>Op. Eq. n°123 AQUISITION TERRAINS S</b>	<b>162 000,00</b>		
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 627 716,21</b>	<b>1 669 732,36</b>	<b>1 669 732,36</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>143 223,00</b>	<b>75 000,00</b>	<b>75 000,00</b>
10226	Taxe d'aménagement	143 223,00	75 000,00	75 000,00
13	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
16	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>144 965,81</b>	<b>195 898,91</b>	<b>195 898,91</b>
1641	Emprunts en euros	144 115,81	194 998,91	194 998,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	850,00	900,00	900,00
18	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
26	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
27	<b>Autres immobilisations financières</b>			
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>23 850,00</b>	<b>14 560,36</b>	<b>14 560,36</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>312 038,81</b>	<b>285 459,27</b>	<b>285 459,27</b>
45...	<b>Op. Cpt. Tiers n°202 JAROUSSETTE HYD</b>	<b>50 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>
45...	<b>Op. Cpt. Tiers n°203 EP CHEMIN DE PERR</b>	<b>121 390,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>171 390,00</b>	<b>212 000,00</b>	<b>212 000,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>8 111 145,02</b>	<b>2 167 191,63</b>	<b>2 167 191,63</b>
040	<i>Opération d'ordre transfert entre section</i>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<i>Charges transférées</i>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
21312	Bâtiments scolaires		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
21318	Autres bâtiments publics		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>159 909,16</b>		
21311	Hôtel de ville	<b>12 210,00</b>		
21318	Autres bâtiments publics	<b>147 699,16</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>159 909,16</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> <b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>8 271 054,18</b>	<b>2 187 191,63</b>	<b>2 187 191,63</b>
		+		
		<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>4 162 963,94</b>	
		+		
		<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	
		=		
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 350 155,57</b>	

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	<b>Stocks</b>			
13	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>1 336 332,12</b>	<b>45 591,00</b>	<b>45 591,00</b>
1321	Etats et établissements nationaux	826 162,12		
13251	GFP de rattachement	510 170,00		
13256	Attributions de compensation d'investissement		34 541,00	34 541,00
1342	Amendes de Police		6 050,00	6 050,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local		5 000,00	5 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>	<b>3 000 695,00</b>		
1641	Emprunts en euros	3 000 695,00		
20	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>100 153,00</b>	<b>100 153,00</b>
2151	Réseaux de voirie		39 753,00	39 753,00
2152	Installations de voirie		60 400,00	60 400,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
23	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>4 337 027,12</b>	<b>145 744,00</b>	<b>145 744,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 120 734,18</b>	<b>2 217 558,01</b>	<b>2 217 558,01</b>
10222	FCTVA	336 000,00	97 280,00	97 280,00
10226	Taxe d'aménagement	442 421,65	400 000,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	342 312,53	1 720 278,01	1 720 278,01
138	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>	<b>150 000,00</b>		
1385	Groupements de coll et coll à statut parti	150 000,00		
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>		<b>460,00</b>	<b>460,00</b>
18	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
26	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
27	<b>Autres immobilisations financières</b>			
024	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>		<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 270 734,18</b>	<b>2 498 018,01</b>	<b>2 498 018,01</b>
45...	<b>Op. Cpt. Tiers n°202 JAROUSSETTE HYD</b>	<b>50 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>
45...	<b>Op. Cpt. Tiers n°203 EP CHEMIN DE PERR</b>	<b>121 390,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>171 390,00</b>	<b>212 000,00</b>	<b>212 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>5 779 151,30</b>	<b>2 855 762,01</b>	<b>2 855 762,01</b>

021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>2 234 434,57</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>60 650,00</b>	<b>51 707,63</b>	<b>51 707,63</b>
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	4 330,00	4 322,31	4 322,31
28041412	Bâtiments et installations	213,27	206,67	206,67
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	646,73	646,73	646,73
28041512	Bâtiments et installations	16 430,00	15 429,67	15 429,67
28041582	Bâtiments et installations	25 930,00	13 238,08	13 238,08
28041632	Bâtiments et installations		3 096,43	3 096,43
2804172	Bâtiments et installations	3 410,00	5 109,99	5 109,99
2804182	Bâtiments et installations	80,00	75,18	75,18
280422	Bâtiments et installations	5 450,00	5 433,33	5 433,33
281311	Hôtel de ville	450,00	442,04	442,04

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
281312	Bâtiments scolaires	1 540,00	1 539,60	1 539,60
281318	Autres bâtiments publics	2 170,00	2 167,60	2 167,60
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 295 084,57</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
041	Opérations patrimoniales	159 909,16		
2031	Frais d'études	159 909,16		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 454 993,73</b>	<b>1 051 707,63</b>	<b>1 051 707,63</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>8 234 145,03</b>	<b>3 907 469,64</b>	<b>3 907 469,64</b>
				+
				<b>RESTES A REALISER N-1</b> <b>1 868 256,10</b>
				+
				<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b> <b>574 429,83</b>
				=
				<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b> <b>6 350 155,57</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120****LIBELLE : SALLE MULTI ACTIVITES**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			<b>a 3 785 263,54</b>			<b>b 135 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
	Autres (2031,2033)					
204	Subventions d'équipement versées		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
	Autres (21318)					
22	Immobilisations reçues en affectation		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours		<b>3 785 263,54</b>			<b>135 000,00</b>
2313	Constructions		<b>3 785 263,54</b>			<b>135 000,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 668 256,10</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	<b>668 256,10</b>	<b>0,00</b>
1321	Etats et établissements nationaux	419 449,10	
13251	GFP de rattachement	248 807,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-3 252 007,44</b>
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125****LIBELLE : VOIRIE GRANDE GAUGE**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>		<b>a 49 652,40</b>			<b>b 25 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles		<b>49 652,40</b>			<b>25 000,00</b>
2151	Réseaux de voirie		<b>49 652,40</b>			<b>25 000,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>	
13	Subventions d'investissement reçues	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-74 652,40</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128**  
**LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE 2021/2022**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 297 518,76			b 44 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		297 518,76			44 000,00
2152	Installations de voirie		297 518,76			44 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser 2022</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-341 518,76</b>
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES											IV		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2		

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- risse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 108 463,00									
1641 Emprunts en euros					3 108 463,00									
11	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	150 000,00	F		2,24	2,24	EUR	T	P	N	A-1
12	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	80 000,00	F		3,23	3,23	EUR	T	P	N	A-1
13	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	68 980,00	F		3,23	3,23	EUR	T	P	N	A-1
14	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	22 993,00	F		2,24	2,24	EUR	T	P	N	A-1
16	LA BANQUE POSTALE	30/12/2019		01/06/2020	500 000,00	F		0,91	0,91	EUR	T	P	N	A-1
5	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2001		01/08/2002	762 245,00	F		5,32	5,32	EUR	T	P	N	A-1
6	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2001		01/04/2003	762 245,00	F		5,51	5,51	EUR	T	P	N	A-1
7	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/02/2003		01/07/2003	762 000,00	F		4,92	4,92	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					3 108 463,00									

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisa- tion (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- risse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipi- pét O/N

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée rési- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 659 425,65					149 424,13	65 505,07			
1641 Emprunts en euros				1 659 425,65					149 424,13	65 505,07			
11	N			31 390,14	2,91	F		2,24	11 192,04	609,56			
12	N			17 694,45	2,91	F		3,23	6 254,08	496,28			
13	N			15 257,31	2,91	F		3,23	5 392,54	427,94			
14	N			4 811,51	2,91	F		2,24	1 715,61	93,43			
16	N			408 333,37	12,41	F		0,91	33 333,32	3 602,08			
5	N			378 387,90	9,57	F		5,32	31 489,50	19 508,94			
6	N			405 832,39	10,23	F		5,51	30 344,48	21 741,52			
7	N			397 718,58	10,48	F		4,92	29 702,56	19 025,32			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 659 425,65</b>					<b>149 424,13</b>	<b>65 505,07</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée rési- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)						

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3	

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL ()</b>														
<b>TOTAL ()</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	8				
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%
	Montant en euros	1 659 425,65				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(F) Autres types de structures	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768					
Taux fixe (total)												
Néant												
Taux variable simple (total)												
Néant												
Taux complexe (total) (2)												
Néant												
<b>Total</b>												

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.6</b> <b>A2.7</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOC					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
LA BANQUE POSTALE					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dette provenant d'émissions obligataires</u></b> <b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.7 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A4
ETAT DES PROVISIONS	A5
ETALEMENT DES PROVISIONS	

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		26/03/2007
<b>Procédure d'amortissement</b> (linéaire, dégressif, variable)	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> (en années)
Linéaire	Subventions d'équipement versées	15

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>	284 559,27	I 284 559,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		194 998,91	194 998,91
1641 Emprunts en euros		194 998,91	194 998,91
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		89 560,36	89 560,36
10226 Taxe d'aménagement		75 000,00	75 000,00
020 Dépenses imprévues		14 560,36	14 560,36

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>284 559,27</b>	<b>4 162 963,94</b>		<b>4 447 523,21</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	1 863 528,63	III 1 863 528,63
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	531 821,00	531 821,00
10222	FCTVA	97 280,00	97 280,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	34 541,00	34 541,00
1385	Groupements de coll et coll à statut particulier	0,00	0,00
	<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>	1 331 707,63	1 331 707,63
2804133	<i>Projets d'infrastructures d'intérêt national</i>	4 322,31	4 322,31
2804141	<i>Bâtiments et installations</i>	206,67	206,67
2804148	<i>Biens mobiliers, matériel et études</i>	646,73	646,73
2804151	<i>Bâtiments et installations</i>	15 429,67	15 429,67
2804158	<i>Bâtiments et installations</i>	13 238,08	13 238,08
2804163	<i>Bâtiments et installations</i>	3 096,43	3 096,43
2804172	<i>Bâtiments et installations</i>	5 109,99	5 109,99
2804182	<i>Bâtiments et installations</i>	75,18	75,18
280422	<i>Bâtiments et installations</i>	5 433,33	5 433,33
281311	<i>Hôtel de ville</i>	442,04	442,04
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	1 539,60	1 539,60
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 167,60	2 167,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	280 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 000 000,00	1 000 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affection R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	1 863 528,63	1 868 256,10	574 429,83	1 720 278,01	6 026 492,57

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 4 447 523,21
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 6 026 492,57
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 1 578 969,36</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
	<b>Dotations et participations reçues</b>	
74	Dotations, subventions et participations	
	<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étaut. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étaut. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. : 202	Intitulé de l'op. : JAROUSSETTE HYDRAULIQUE	Date de délibération : ..../..../.....		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)			42 000,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
	RECETTES (b)			42 000,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. : 203	Intitulé de l'op. : EP CHEMIN DE PERROUTIS	Date de délibération : ..../..../.....		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés
	<b>DEPENSES (a)</b>			170 000,00
	<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>			
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>			
	<b>RECETTES (b)</b>			170 000,00
	<b>Annulations sur recettes (d) (6)</b>			
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
<b>Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat</b>						<b>3 140 687,50</b>
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	166 056,50	156 266,12
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	195 561,00	179 729,61
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	66 199,50	62 192,35
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	595 576,00	545 053,62
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	517 281,00	464 625,70
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	217 515,00	200 955,50
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	973 869,00	891 256,24
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	408 629,50	384 537,49
<b>Totaux généraux</b>						<b>3 140 687,50</b>
						<b>2 884 616,63</b>

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										31 682,44	55 149,93
45	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		2 109,59	2 101,07
36	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		988,51	4 075,25
46	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		342,06	1 032,66
35	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		7 358,36	10 788,82
35	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		2 555,44	10 905,77
45	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		1 105,26	3 434,50
35	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		12 031,96	17 641,57
45	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		5 191,26	5 170,29
										31 682,44	55 149,93

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b> <b>RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 86 832,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 283 057,40
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 369 889,77</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 2 636 143,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>14,03</b>
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

**B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2024	2025	2026	2027	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

**B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	B1.3
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	B1.4
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	B1.5
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2023" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
NEANT							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
NEANT							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
NEANT							
Engagements reçus des entreprises							
NEANT							
Total							

IV - ANNEXES		IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>		<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	NEANT				
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	Subv.fonct.asso.&autres pers. de droits privé SUBVENTION Subvention projet pédagogique SUBVENTION Noël Subvention exceptionnelle SUBVENTION SUBVENTION SUBVENTION SUBVENTION Subvention exceptionnelle SUBVENTION Subvention exceptionnelle Subvention Exceptionnelle Subvention Subvention exceptionnelle SUBVENTION SUBVENTION SUBVENTION SUBVENTION Subv exceptionnelle parcours du coeur SUBVENTION Subvention avance sur 2018 SUBVENTION		A.C.M.G (ASSO CLIMATOLOGIQUE) AMICALE ECOLE D'ESTILLAC AMICALE ECOLE D'ESTILLAC AMICALE ECOLE D'ESTILLAC ANACROUSE AMAC ASS.LOC.AIDE MILIEU RUR. ASSO AIDE A DOMICILE - LAPLUME ASSO POUR LE DON DU SANG BENEVOLE D ASSOCIATION CEUX DE RAWA RUSKA ET LE ASSOCIATION DES MAIRES ASSOCIATION REFUGE ANIMALIER DE BRAX CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DU 48 EME R COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 4 COMITE DES FETES ESTILLAC COMITE FEMININ 47 CRECHE LES FRIMOUSSE ENTENTE SPORTIVE BRULHOI F.N.A.C.A.-LE PASSAGE FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE FOYER RURAL D'ESTILLAC FOYER RURAL D'ESTILLAC GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ESTILLACIAISE	Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Société Association Association	21 678,00 305,00 1 820,00 1 813,00 0,00 6 202,00 366,00 366,00 0,00 0,00 571,00 0,00 0,00 0,00 1 500,00 0,00 0,00 2 800,00 250,00 0,00 0,00 0,00 300,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
 (article L. 2311-7 du CGCT)

<b>Article</b>	<b>Subventions</b>	<b>Objet</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
6748	SUBVENTION		LES BLOUSES ROSES	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		PETITES SOEURS DES PAUVRES	Association	500,00
	SUBVENTION		PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
	SUBVENTION		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	200,00
	SUBVENTION		VELO CLUB BRUILHOIS AGENAIS	Association	4 535,00
	<b>Autres subventions exceptionnelles</b>				<b>1 764,00</b>
	Subvention exceptionnelle		COMITE DES FETES ESTILLAC	Association	1 500,00
	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE		DEPARTEMENT DE L'AUDE	Collectivité territ	0,00
	Subv exceptionnelle parcours du coeur		FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE	Société	264,00

IV - ANNEXES		IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>		B2.1
		B2.2
		B3

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2023 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2023 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>			
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00			
<b>ADMINISTRATIVE</b>	<b>A</b>	<b>3,00</b>		<b>3,00</b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00			
<b>TECHNIQUE</b>	<b>A</b>	<b>10,00</b>		<b>10,00</b>			
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00		7,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00		2,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
<b>SOCIAL</b>	<b>A</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	1,00		1,00			
<b>ANIMATION</b>	<b>A</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>			
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL (sauf a)</b>		<b>15,00</b>		<b>15,00</b>			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367		A	
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2022)	C	ADM	354		A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE		TECH			A	
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	354		A	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	ADM	547		A	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	ADM	707		A	
TECHNICIEN (AV. SEPT. 2022)	B	TECH	478		A	
TECHNICIEN (AV. SEPT. 2022)	B	TECH	513		A	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (AV. SEP	B	TECH	506		A	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a<sup>e</sup> : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1<sup>e</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes3-3-2<sup>e</sup> : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient3-3-3<sup>e</sup> : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil3-3-4<sup>e</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%3-3-5<sup>e</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.</p>				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 02/11/2016 12/09/2017	CILIOPEE HABITAT CILIOPEE HABITAT	GROUPE CILIOPEE GROUPE CILIOPEE	GROUPE D'INTERET EC GROUPE D'INTERET EC	1 023 393,00 2 117 294,50
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	C3.1
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	C3.2
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	C3.3
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AGGLOMERATION D'AGEN	01/01/2013	Fiscalité propre	
Autres organismes de regroupement			
SIVU CHENIL DEPARTEMENTAL		Sans Fisc. propre	
TERRITOIRE ENERGIE 47		Sans Fisc. propre	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
CCAS	CCAS				
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	5 346 000,000	9,343 %	41,700 %	0,000 %	2 229 282,000	9,343 %
TFPNB	38 500,000	2,413 %	72,890 %	0,000 %	28 062,000	2,412 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	109 981,000	7,100 %	6,860 %	0,000 %	7 544,000	7,098 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 494 481,000</b>	<b>9,290 %</b>			<b>2 264 888,000</b>	<b>9,251 %</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents: .....  
Nombre de suffrages exprimés : .....  
VOTES - Pour : .....  
Contre : .....  
Abstentions : .....

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
A ESTILLAC, le 05/04/2023  
le Maire ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
A ESTILLAC, le 05/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
06/04/2023, et de la publication le 06/04/2023

A ESTILLAC, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_